

Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied
Commission géographique de la Nied Française
Salle communale de Voimhaut
Réunion du 15 octobre 2019 – 16h00

Compte-Rendu

Étaient présents :

- Membres de la Commission géographique :
 - o Messieurs :
 - Bernard JACQUOT : Vice-Président,
 - Daniel GENSON,
 - Martial COLASSE,
- Invités :
 - o Messieurs :
 - Armand BEMER,
 - Gilbert THONNON,
 - Paul LANG,
- Personnel du Syndicat :
 - o Monsieur Jérôme Holz : Technicien de rivières,

Fait par Jérôme HOLZ le 16.10.19

Objet de la réunion

La réunion avait pour objectif de faire un point d'étape sur l'ensemble des projets en cours sur le sous-bassin de la Nied Française.

Une présentation powerpoint (jointe au compte rendu) est projetée lors de la réunion pour appuyer les discours.

La séance débute à 16h15, Monsieur JACQUOT remercie les personnes présentes ainsi que la commune de Voimhaut pour la mise à disposition de la salle communale. Il énumère ensuite les points abordés lors de cette séance :

1. Renaturation du bassin versant intermédiaire de la Nied Française
2. Renaturation du Ruisseau d'Aube et ses Affluents
3. Renaturation du Ruisseau de Viviers
4. Aménagement de l'Ouvrage de Chevillon
5. Travaux ponctuels
6. Échanges divers,

La présentation est ensuite commentée par le technicien de rivières qui présente tour à tour chacun des projets.

Il apparait que l'ensemble du sous-bassin et des Intercommunalités sont concernés par des actions (études et/ou travaux).

Bien que ces projets soient à des stades différents d'avancement, tous devraient voir des travaux d'ici à 2021/2022, globalement en raison des délais administratifs réglementaires.

Un point est particulièrement mis en exergue durant cette présentation : **l'augmentation générale de l'ambition des travaux.**

En effet, depuis la fusion des syndicats historiques et la prise de compétence GEMAPI, les projets doivent désormais répondre autant à l'enjeu de bon état des masses d'eau (GEMA) que sur la protection des populations (PI). C'est cette complémentarité qui a permis de revoir à la hausse les projets.

Divers :

Lors de la présentation des travaux, Monsieur BEMER s'interroge sur le devenir des anciens lits de cours d'eau lorsque les travaux consistent à des déplacements de tracé, à savoir le maintien ou le comblement ?

Le technicien explique que chaque situation est différente et dépendra des enjeux locaux :

- *Lorsque le secteur est soumis à des problématiques d'inondation, l'ancien chenal sera conservé ou partiellement remblayé afin de devenir un canal de crue. Ainsi, lors de la montée des eaux, une surverse du nouveau lit permettra la dissipation du flux dans l'ancien chenal, cela temporisera l'onde de crue en aval,*
- *Lorsque l'ancien linéaire est un élément économique local du monde agricole, il sera conservé en l'état,*

Dans l'idéal, la solution est de privilégier le circuits court, le déblais du nouveau tracé servira à combler l'ancien, le bilan carbone faible étant un enjeu majeur du Syndicat.

Devant la météo peu propice à la visite de terrain initialement prévue, Monsieur JACQUOT propose de réunir la commission géographique une nouvelle fois au début du printemps prochain afin de mieux apprécier les travaux.

Sans nouvelle remarque, Monsieur JACQUOT lève la séance vers 18h30.